

# CONSEIL MUNICIPAL

## 3 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit, le 3 mai, le Conseil Municipal de Fougeré, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CHABOT, Maire de Fougeré.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 avril 2018

Etaient présents : Mmes et MM. CHABOT, FRAPPIER, TOURANCHEAU, GUIBERT, SERIN, MENANTEAU, HERBRETEAU, HERBRETEAU, ROBOT, DELAUNAY, BIRONNEAU, GUILLET.

Absents : Edwige CHAMPIN a donné procuration à Dominique HERBRETEAU  
Ludovic BOUNAUDET

Secrétaire de séance : Jean-Claude HERBRETEAU

Affiché et transmis au contrôle de légalité le 09 mai 2018

-----

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion précédente

-----

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- L'attribution d'un marché pour l'achat d'un tracteur
- L'attribution d'un marché pour la fourniture et la pose d'un pare-ballons au stade de foot

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'ajout de ces deux points à l'ordre du jour.

-----

### DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET COMMUNAL (2018-05-01)

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la décision modificative N°1 suivante du budget communal :

ARTICLE	DESIGNATION	DÉPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>			
D 204422	Subvention d'équipement versée/ bâtiments et installations	100	

D 2111	Terrain nu	2 616	
R 2111	Terrain nu		100
R 024	Produit de cession d'immobilisation		2 616
<b>TOTAL</b>		2 716	2 716

~~~~~

#### **AMÉNAGEMENT DES PARKINGS PLACE DE L'ÉGLISE ET SALLE POLYVALENTE (2018-05-02)**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- autorise M. le Maire à signer toutes les conventions d'aide relatives aux demandes de subventions effectuées dans le cadre des travaux des parkings.

~~~~~

#### **ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DU LOTISSEMENT L'OREE DU BOIS 4 (2018-05-03)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour et une abstention :

- D'autoriser M. le Maire à signer le marché public suivant : Aménagement du lotissement à usage principal d'habitation de 15 lots « L'Orée du Bois 4 »
- De retenir pour la réalisation de ces travaux l'entreprise ASA TP, la mieux-disante, pour un montant de 176 233,00 € HT soit 211 479,60 € TTC décomposé comme suit :
  - 144 413,00 € HT soit 173 295,60 € TTC pour la tranche ferme
  - 31 820,00 € HT soit 38 184,00 € TTC pour la tranche optionnelle
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces constitutives du marché ainsi que tout document se rapportant à cette délibération,
- De charger Monsieur le Maire de procéder à la notification du marché.

~~~~~

#### **DENOMINATION DE LA VOIE NOUVELLE DU LOTISSEMENT L'OREE DU BOIS 4 (2018-05-04)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve la dénomination de la rue du lotissement suivante : rue des Sapins.

~~~~~

#### **EXPERIMENTATION DU PROCESSUS DE MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE EN MATIERE DE LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE (2018-05-05)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'adhérer à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique ;

- **Autorise** le Maire à signer la convention à conclure avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, et tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette procédure.

~~~~~

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**  
**SUPPRESSION DU POSTE D'ATTACHÉ TERRITORIAL (2018-05-06)**

Le Maire propose à l'assemblée :

- La suppression le poste d'Attaché territorial faisant fonction de Secrétaire de Mairie permanent à temps complet,
- Que le tableau des emplois soit modifié ainsi à compter du 01/06/2018,

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Secrétaire de Mairie

Grade :ATTACHÉ: - ancien effectif : 1

- nouvel effectif : 0

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Supprime** le poste d'Attaché à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 et **Adopte** la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

~~~~~

**CADEAU DE DEPART A LA RETRAITE DE MME MARIE-ANGE MAROT (2018-05-07)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'allouer** une somme de 2 000 euros pour le financement du cadeau de départ de Mme MAROT Marie-Ange qui prendra la forme d'un voyage souscrit auprès de la SARL ROCHE SUD VOYAGES.

~~~~~

**DELEGUE POUR LA PROTECTION DES DONNEES(DPO)**  
**Convention de mise à disposition et désignation du DPO (2018-05-08)**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un DPO mutualisé proposée par e-Collectivités Vendée,
- **de nommer** Monsieur Pierre SYLVESTRE en tant que DPO de la collectivité,
- **d'inscrire** au budget les crédits correspondants.

~~~~~

### ACHAT D'UN TRACTEUR (2018-05-09)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix pour et 4 abstentions:

- Décide de retenir la proposition de la société K2M de Saint Leger Sous Cholet pour la fourniture d'un tracteur KUBOTA mgt135, DE 2015 - 3 950 heures pour un montant total de 45 600 € HT soit 54 720 € TTC,
- autorise Monsieur le Maire à signer les pièces constitutives du marché ainsi que tout document se rapportant à cette délibération,
- charge Monsieur le Maire de procéder à la notification du marché.
- Emet un avis favorable à la reprise de l'ancien matériel tracteur RENAULT immatriculé 4001RQ85, par la société K2M de Saint Leger Sous Cholet, pour un montant de 2 000€.

~~~~~

### ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LE REMPLACEMENT DES ABAT-SONS DE L'EGLISE

(2018-05-10)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir la proposition de la société SCR MENUISERIE pour le remplacement des abat-sons de l'Eglise pour un montant total de 7 028.60€ HT soit 8 434.32 € TTC,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les pièces constitutives du marché ainsi que tout document se rapportant à cette délibération,
- **Charge** Monsieur le Maire de procéder à la notification du marché.

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT

#### DES ABAT-SONS DE L'EGLISE (2018-05-11)

Vu la délibération N°2018-05-11 attribuant le marché de remplacement des abat-sons à l'entreprise SCR MENUISERIE pour un montant total de 7 028.60€ HT soit 8 434.32 € TTC, Considérant le calendrier des travaux qui prévoit une intervention de l'entreprise au mois de septembre 2018,

Considérant le plan de financement suivant :

#### DÉPENSES

| ENTREPRISE         | MONTANT HT | MONTANT TTC |
|--------------------|------------|-------------|
| SCR MENUISERIE     | 7 028.60 € | 8 434.32 €  |
| TOTAL DES DÉPENSES | 7 028.60 € | 8 434.32 €  |

## RECETTES

| FINANCEMENT                                                                                          | MONTANT    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| SUBVENTION : CONSEIL DEPARTEMENTAL<br>Programme de restauration du patrimoine immobilier non protégé | 1 405.72 € |
| AUTO FINANCEMENT                                                                                     | 7 028.60 € |
| TOTAL DES RECETTES                                                                                   | 8 434.32 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **Approuve** le plan de financement ci-dessus,
- **Sollicite** une subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation de ces travaux, dans le cadre du programme de restauration du patrimoine immobilier non protégé,
- **Autorise** M. le Maire à signer la convention d'aide relative à cette demande de subvention et tous les documents s'y rapportant,

~~~~~

### ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'INSTALLATION D'UN PARE BALLONS AU STADE DE FOOTBALL (2018-05-12)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** de retenir la proposition de la SAS GUINAUDEAU de La Chaize le Vicomte pour la fourniture et la pose d'un pare-ballons pour un montant total de 3 012,50 € HT soit 3 615,00 € TTC,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les pièces constitutives du marché ainsi que tout document se rapportant à cette délibération,
- **Charge** Monsieur le Maire de procéder à la notification du marché.

~~~~~

### INFOS DIVERSES

M. le Maire fait un point sur l'évolution des documents d'urbanisme.

M. Michel TOURANCHEAU expose au Conseil l'avancement du dossier concernant le renouvellement de l'aire de jeux située à la salle polyvalente.

La date retenue pour les vœux de M. le Maire est le 18 janvier 2019.

Le repas des seniors se déroulera le 19 janvier 2018.

Pour l'organisation des festivités du 11 novembre 2018, un groupe de travail est constitué : Nadine DELAUNAY, Alix ROBET, Michel TOURANCHEAU et Manuel GUIBERT